

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 22 décembre 2023

### Installation du comité régional de l'énergie (CRE) d'Occitania

**Pierre-André Durand, préfet de la région Occitania, préfet de la Haute-Garonne, et Agnès Langevine, vice-présidente régionale en charge du climat représentant Carole Delga, présidente de la Région, ont installé le comité régional de l'énergie (CRE) d'Occitania ce mercredi 20 décembre à Toulouse.**

Le CRE vise à favoriser la concertation sur les questions relatives à l'énergie, en particulier avec les collectivités territoriales. Il est chargé de faire une proposition d'objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables et veille à leur mise en œuvre sur le territoire. Enfin, il permet de débattre et formuler des avis sur tous les sujets relatifs à l'énergie ayant un impact sur la région Occitania.

**Le CRE est ainsi l'un des outils pour parvenir notamment à l'objectif d'un mix énergétique intégrant 40 % d'énergies renouvelables (EnR) d'ici 2030 en Occitania, avec un objectif national d'atteinte de la neutralité carbone à horizon 2050.**

Cette nouvelle instance est composée de 45 membres répartis dans cinq collèges : l'État, la Région, les collectivités territoriales, la sphère économique et la sphère associative. La territorialisation des objectifs environnementaux est essentielle pour réussir la transition énergétique, c'est pourquoi les acteurs du territoire y sont étroitement associés. Cette démarche partagée rejoint celle de la [Conférence des parties d'Occitania](#), lancée le 30 novembre 2023, associant les parties prenantes du territoire pour permettre une déclinaison régionale de la planification écologique.

Le premier chantier du CRE sera de rendre un avis sur les zones d'accélération des énergies renouvelables définies par les communes. Si les zones identifiées permettent d'atteindre les objectifs régionaux, une cartographie départementale pourra être réalisée dès 2024.

---

« Le comité régional de l'énergie, coprésidé État-Région, est une instance qui permettra de mieux informer, partager et bâtir collectivement une stratégie régionale, à la hauteur des enjeux, notamment grâce au développement des énergies renouvelables. L'État s'est organisé pour appuyer collectivités et porteurs de projets dans leurs démarches, en mettant en place dans chaque département, des pôles énergies renouvelables et des référents préfectoraux. Par ailleurs, 74M€ ont d'ores-et-déjà été mobilisés via le fonds vert et 150M€ grâce aux dispositifs de l'ADEME pour la seule année 2023. » **Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne**

---

« A l'échelle mondiale, la production d'énergie représente près de la moitié de nos émissions de gaz à effet de serre. Les énergies renouvelables sont donc un atout majeur pour répondre à l'urgence climatique. C'est pourquoi, en Occitanie, nous avons fait du développement de ces énergies vertes une priorité absolue avec pour objectif de devenir la première région à énergie positive d'Europe. Eolien en mer, hydrogène vert : nous sommes sur tous les fronts pour accroître la part des énergies d'avenir dans notre mix énergétique. Aujourd'hui, l'électricité renouvelable couvre plus 40% de notre consommation. Cela fait de l'Occitanie la première Région française dans le domaine ! Avec le comité régional de l'énergie, nous irons encore plus loin aux côtés de l'Etat, notamment en associant les collectivités territoriales dans cette nécessaire transition » **Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée**

---

## CONTACTS PRESSE

### Préfecture de la région Occitanie

Delphine AMILHAU

Margot SCHERER

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75    05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

### Région Occitanie

Lisa Mazières : [lisa.mazieres@laregion.fr](mailto:lisa.mazieres@laregion.fr) | 06 31 97 23 05